

**RESULTATS DE L'ESTIMATION DU PEUPLEMENT D'ARDEIDES
ARBORICOLES NICHEURS DU MARAIS POITEVIN
-1992-**

**R. ROSOUX et T. TOURNEBIZE
P.N.R. du Marais Poitevin**

Depuis 1986, le recensement des colonies d'Ardéidés arboricoles du Marais Poitevin est assuré par les gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage de Vendée, le C.E.R.A. Oiseaux d'eau de Chanteloup, l'Association Cantonale pour l'Etude et la Défense de l'Environnement dans le Marais, l'Association pour la Défense de l'Environnement en Vendée et le Club Nature de Nalliers, sous la responsabilité de l'équipe scientifique du Parc Naturel Régional.

Dès 1983, l'ensemble du Marais Poitevin fut l'objet d'une prospection méthodique pour identifier et recenser les colonies de hérons arboricoles. A cette époque et dans l'état de nos connaissances, dix héronnières furent dénombrées mais notre recensement était loin d'être exhaustif.

En 1992, vingt trois colonies ont été dénombrées selon la méthodologie habituelle appliquée à l'ensemble du Marais Poitevin (visite des nids du 25 juin au 15 juillet).

En Vendée, seize héronnières ont été recensées; onze d'entre elles concernent des colonies monospécifiques de Hérons cendrés et trois seulement des colonies mixtes.

En Charente-Maritime, six sites ont été contrôlés, dont cinq avec succès. Quatre d'entre eux concernent des colonies de Hérons cendrés et la cinquième, située à la Grève-sur-Mignon, héberge le Héron pourpré et le Héron cendré. La dernière colonie, située à la Ronde, accueille traditionnellement une colonie de Hérons pourprés mais, le niveau d'eau élevé et les risques d'enlèvement ne nous ont pas permis d'entreprendre un comptage exhaustif.

Pour les Deux-Sèvres, signalons qu'une nouvelle colonie de hérons cendrés s'est installée en 1991 dans un marais boisé du Mignon à Saint-Hilaire-la-Palud.

Pour la partie vendéenne du Marais Poitevin, deux faits marquants sont à noter en 1992: d'une part, la nidification quasi certaine du Héron garde-boeuf à Chaillé-les-Marais (première départementale) et, d'autre part, l'augmentation sensible des effectifs des quatre espèces d'Ardéidés.

- Pour le cas du Héron garde-boeuf, rare en France (3 à 6 colonies jusqu'en 1989, MARION, 1989), la population nicheuse voit progressivement ses effectifs et le nombre de colonies augmenter après le déclin consécutif aux hivers 84-85 et 85-86 ayant anéanti la population hivernante (MARION, *ibid*), grâce à l'apport des hivernants et à l'immigration d'oiseaux ibériques.

En 1990, les observations printanières régulières de hérons garde-boeuf en plumage nuptial, en bordure de la colonie de Chaillé-les-Marais, laissaient envisager une nidification possible. Cette hypothèse fut confortée en 1992 par des mouvements d'allers et venues quotidiens entre la colonie mixte et les prairies naturelles des marais desséchés du Petit Poitou (T. TOURNEBIZE, M. CAUPENNE, C. GONIN, X. BARON et R. ROSOUX, d'avril à juillet 1992) et par des observations probantes:

- adultes en plumage nuptial durant toute la saison.
- visites régulières de la colonie par quelques individus adultes.
- adultes suivis de jeunes, en fin de saison, en bordure de la colonie.

- L'analyse globale des effectifs de Hérons cendrés, pourprés et bihoreaux et de l'Aigrette garzette révèle les étapes suivantes: en 1991, une baisse significative était intervenue après quatre années d'accroissement, alors qu'en 1992, les effectifs sont en hausse pour les quatre espèces.

Huit colonies sur quatorze occupées dans le Marais Poitevin Vendéen voient leurs effectifs augmenter, qu'il s'agisse de colonies importantes (Chaillé-les-Marais, Saint-Denis-du-Payré...) ou mineures (La Faute-sur-Mer, Saint-Pierre-le-Vieux...).

Pour le Héron cendré, l'augmentation des effectifs reproducteurs enregistrée en 1992, semble indiquer que l'espèce est encore en phase d'expansion démographique dans le Marais Poitevin, même si cette croissance subit quelques fluctuations inexplicables.

Pour les Hérons pourprés et bihoreaux et l'Aigrette garzette, les effectifs reproducteurs peuvent subir, selon les spécialistes, de fortes variations annuelles, non directement induites par les modifications des milieux de reproduction. Les conditions d'hivernage pourraient jouer un rôle important dans la fluctuation des effectifs.

Les relations entre les disponibilités du milieu naturel (sites de nids, zone d'alimentation, proies) et les effectifs reproducteurs des Ardéidés arboricoles n'apparaissent pas immédiatement corrélées, d'autres facteurs propres à l'écologie des espèces, voire liés à une phase particulière de leur cycle biologique, peuvent intervenir.

D'autre part, nous ne possédons aucune donnée sur la production de jeunes à l'envol du Marais Poitevin qui, elle, est étroitement dépendante des facteurs du milieu (conditions météorologiques, ressources trophiques, dérangements...).

Conclusion

Les profondes transformations paysagères et hydrauliques qui affectent le Marais Poitevin depuis 1984 et qui amènent des modifications importantes des zones d'alimentation des Ardéidés (réduction des milieux aquatiques, assèchement estival des réseaux du marais mouillé, baisse de productivité piscicole due à la mauvaise gestion des eaux), nous avaient conduits, en 1991, à établir un pronostic sur le devenir du peuplement d'Ardéidés arboricoles du Marais poitevin qui aurait dû se traduire par une régression significative du nombre de couples nicheurs au sein des colonies, voire par la désaffectation de petites colonies relictuelles dans un contexte agro-environnemental banalisé. Or, force est de constater que les impacts des travaux hydroagricoles et les modifications paysagères n'ont pas, à ce jour, d'effet immédiat sur les populations considérées.

En effet, la situation de 1992, telle que nous l'avons décrite, révèle une augmentation générale des couples nicheurs.

Au cas par cas, signalons toutefois que quatre colonies montrent une régression notable (La Grève-sur-Mignon, Longeville-sur-Mer, Triaize II, Maillé I).

Il apparaît donc qu'au stade actuel de nos études, l'unité systématique "Ardéidés" ne constitue pas un indicateur pertinent de l'évolution des biocénoses aquatiques et palustres.

Cependant, un phénomène singulier se produit depuis 1992 pour le héron cendré: cette espèce exploite, de plus en plus les milieux prairiaux et les zones de culture dans le Marais Poitevin et ses bordures calcaires et, particulièrement, à partir de la fin juin. Ce comportement s'est manifesté, précisons-le, à une période d'expansion démographique des campagnols des champs dans tout le Bas-Poitou. La prédation du héron cendré sur la campagnol des champs a été mise en évidence, non seulement par des observations directes dans les zones d'alimentation, mais également par l'analyse des pelotes de réjection des proies régurgitées sous les nids. Ceci n'illustrerait qu'un changement probable de tactique alimentaire du héron cendré face à la régression des populations de proies dans les milieux aquatiques et palustres.

En tout état de cause, il apparaît intéressant de poursuivre ce recensement à long terme pour mettre en évidence l'évolution quantitative du peuplement d'Ardéidés dans le contexte agroécosytémique du Marais Poitevin.

Une analyse pluriannuelle pourrait nous permettre d'établir les relations de cause à effet entre l'espace de reproduction, les habitats trophiques et les ressources alimentaires. D'autant plus que, comme le souligne MARION (1989) pour le héron cendré, la phase de saturation des colonies et des territoires d'alimentation ne semble pas encore atteinte en Vendée.

Les hérons du Marais Poitevin restent des espèces fondamentalement et prioritairement liées aux écosystèmes aquatiques et palustres et, compte tenu de leurs exigences écoéthologiques respectives, ils devront, tôt ou tard, intégrer les facteurs limitants induits par la modification de leurs habitats, au travers de stratégies qui s'exprimeront, sans doute, de manière spécifique et probablement avec un inévitable effet retard dû à la biologie de la reproduction et aux mécanismes démographiques propres à chaque espèce.

HERONNIERES DU MARAIS POITTEVIN - 1992

(Nombre de nids)

SITE	Héron cendré	Héron pourpré	Héron bihoreau	Aigrette garzette	Héron garde-boeuf
Maillé I	41				
Maillé II	0				
Saint-Pierre-le-vieux	36				
Vix	33	7			
L'Île d'Elle	5				
Nalliers I	0				
Nalliers II	+ 2	25			
Nalliers III	21				
Chaillé-les-Marais	161	56	102	86	P*
Sainte-Gemme-la-Plaine	178				
Triaize I	41				
Triaize II	0				
Saint-Denis-du-Payré	182				
La Faute-sur-Mer	8			8	
La Tranche-sur-Mer	83				
Longeville-sur-Mer	22				
Total VENDEE	813	88	102	86	P*

P*: présence mais nidification non confirmée.

OBSERVATEURS 1992

Fédération des chasseurs de Vendée:

A. François, T. Dodin, G. Tétaud, J.P. Delabryère

Office National de la Chasse:

J.M. Boutin (Melle Fojt, stagiaire)

J. Marquis (Y. Gilbert, stagiaire)

A.D.E.V.:

M. Polaster, J. Lepinay, M. Casanova, H. Des Touches, J. Briand, R. Lerat, D. Rautureau,
O. Favreau.

A.C.E.D.E.M.:

E. Rousseaux, F. Gobard.

Club Nature Nalliers:

C. Vallin, D. Vallin

Parc Naturel Régional:

R. Rosoux, X. Baron, B. Toussaint, T. Tournebize, V. Renaudeau.

Divers:

P. Gerbaud, C. Rondeau, M.L. Meyre, A. Fricard.

Remerciements à M. Loïc Marion pour sa collaboration scientifique.